



Rapports 2018
Rapport financier

Contenu

Rapport annuel

	L'activité
01	D'un coup d'œil
08	Commentaire
10	Transformation
16	Temps forts
27	Exhibitions
40	Venues
46	Live Marketing Solutions

Gouvernance d'entreprise

53	Remarques
56	Actionnariat
59	Groupe
61	Organisation & management
65	Structure de direction
70	Conseil d'administration
76	Executive Board
80	Personnel
81	Organe de révision

Rapport de rémunération

135	Introduction
137	Principes généraux
139	Conseil d'administration
142	Executive Board
146	Rapport de l'organe de révision

Développement durable

147	Introduction
149	Déclaration du CEO
152	Objectifs
154	Rapport
157	Économie
163	Environnement
172	Société

Rapport financier

Comptes consolidés

82	Bilan
84	Compte de résultats
86	Tableau de financement
88	Fonds propres
90	Annexe
119	Rapport de l'organe de révision

Comptes MCH Group SA

124	Bilan
126	Compte de résultats
127	Annexe
131	Rapport de l'organe de révision

Bilan consolidé

Actifs	Détails	31.12.2018		31.12.2017	
		CHF 1000	%	CHF 1000	%
Liquidités et équivalents de liquidités	2	129 496	–	115 887	–
Créances clients	3	66 527	–	81 038	–
Créances autres		5 205	–	5 796	–
Stocks et travaux en cours	4	11 184	–	13 797	–
Actifs transitoires	6	37 611	–	43 387	–
Actifs destinés à être cédés	7	1	–	–	–
Total actifs courants		250 024	50.2	259 905	37.8
Immobilisations corporelles	8	243 137	–	422 452	–
Immobilisations financières	7	2 163	–	2 175	–
Réserve de cotisations patronales	11	730	–	780	–
Immobilisations incorporelles	9	2 176	–	2 893	–
Total actifs non courants		248 206	49.8	428 300	62.2
Total actifs		498 230	100.0	688 205	100.0

Passifs		31.12.2018		31.12.2017	
		CHF 1000	%	CHF 1000	%
Emprunts à court terme auprès de tiers	19	638	–	562	–
Emprunts à court terme auprès de parties liées (actionnaires)	19	2 567	–	2 567	–
Fournisseurs	5	23 493	–	25 375	–
Autres créanciers		19 070	–	11 444	–
Provisions à court terme	10	9 095	–	7 505	–
Passifs transitoires	6	98 030	–	138 440	–
Total capital étranger courant		152 893	30.7	185 893	27.0
Emprunts à long terme auprès de tiers	19	45 213	–	46 052	–
Emprunts à long terme auprès de parties liées (actionnaires)	19	129 800	–	197 367	–
Obligation	19	100 000	–	–	–
Provisions à long terme	10	13 443	–	25 192	–
Total capital étranger non courant		288 456	57.9	268 611	39.0
Total capital étranger		441 349	88.6	454 504	66.0
Capital social		60 066	–	60 066	–
Réserves issues du capital		74 310	–	74 310	–
Réserves issues du bénéfice		–78 838	–	97 943	–
Intérêts non contrôlants		1 343	–	1 382	–
Total capital propre		56 881	11.4	233 701	34.0
Total passifs		498 230	100.0	688 205	100.0

Compte de résultats consolidé

	Détails	2018 CHF 1 000	2017 CHF 1 000
Prestations de services, construction de stands		289 837	259 854
Surfaces		145 207	140 915
Entrées		12 894	12 782
Publications, Sponsoring		35 282	43 758
Raccordements		5 435	6 617
Mobilier, autres équipements		13 742	11 172
Congrès		11 192	9 480
Parking		4 461	4 162
Diminutions de recettes		-1 848	-2 654
Chiffre d'affaires de livraisons et prestations		516 202	486 086
Autres recettes d'exploitation		6 312	6 477
Variation des travaux en cours		263	773
Total chiffre d'affaires	12	522 777	493 336
	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Frais de personnel		-145 222	-120 478
Administration		-27 510	-19 814
Entretien, réparations		-12 716	-13 639
Assurances, intérêts du droit de superficie, loyers		-22 785	-20 198
Energie		-7 372	-9 009
Dépenses d'équipement, construction de stands		-166 808	-144 589
Frais d'exploitation foires/salons, congrès ¹⁾		-83 200	-74 677
Publicité, presse, relations publiques		-32 742	-32 458
Autres charges d'exploitation ¹⁾		-2 545	-14 654
Perte sur désinvestissements de participations	7	-17 836	-
Amortissements et dépréciations		-186 131	-147 770
Total charges d'exploitation		-704 867	-597 286

1) Reclassement de TCHF 14 654 dans Autres charges d'exploitation pour les chiffres de l'exercice précédent

		2018	2017
	Détails	CHF 1000	CHF 1000
Résultat d'exploitation		-182 090	-103 950
Résultat des organisations associées		150	-390
Résultat financier net	14	-7 149	-3 843
Résultat avant impôts		-189 089	-108 183
Impôts sur les bénéfices	15	-1 344	-2 161
Perte de l'exercice		-190 433	-110 344
attribuable aux intérêts non contrôlants		10	-346
attribuable aux actionnaires de la société mère		-190 443	-109 998
Résultat par action en CHF (dilué / non dilué)		-31.70	-18.30
		par action	par action

Tableau de financement consolidé

(Fonds de liquidités)

		2018	2017
	Détails	CHF 1000	CHF 1000
Mouvements financiers sur activités d'exploitation			
Perte de l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère		-190 443	-109 998
Résultat attribuable aux intérêts non contrôlants		10	-346
Perte / bénéfice comptable généré par la cession d'immobilisations		620	-161
Réduction prêt non remboursable sans incidence sur le fonds	19	-2 500	-2 500
Amortissements		186 131	147 770
Perte sur désinvestissements de participations	7	17 836	-
Quote-part dans la bénéfice / perte des organisations associées		-150	390
Diminution créances clients		13 273	12 052
Augmentation / Diminution créances autres		-35	8 883
Diminution / Augmentation stocks et travaux en cours		2 205	-3 927
Diminution actifs transitoires		5 565	4 456
Diminution / Augmentation fournisseurs		-1 797	1 414
Augmentation / Diminution créanciers autres		7 961	-5 922
Diminution des passifs transitoires		-39 296	-5 277
Diminution / Augmentation des provisions		-9 324	21 027
Diminution réserve de cotisations patronales	11	50	-
Mouvements financiers nets sur activités d'exploitation		-9 894	67 861

		2018	2017
	Détails	CHF 1000	CHF 1000
Mouvements financiers sur activités d'investissement			
Investissements dans terrains, bâtiments et installations fixes, immobilisations en cours		-3 008	-3 666
Investissements dans autres immobilisations corporelles		-9 759	-5 476
Investissements dans logiciels et immobilisations incorporelles		-2 432	-4 136
Désinvestissements d'immobilisations corporelles		6 088	310
Remboursement de prêts		95	30
Octroi de prêts		-	-95
Investissements dans des sociétés consolidées (sans fonds liquides et équivalents de liquidités acquis)		-	-114 692
Investissements dans des sociétés associées		-264	-294
Cession de sociétés consolidées (sans fonds liquides et équivalents de liquidités cédées)		-1 532	-
Mouvements financiers nets sur activités d'investissement		-10 812	-128 019
Mouvements financiers sur opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires		-	-3 003
Rachat des intérêts non contrôlants		-74	-
Souscription d'emprunts à court terme		434	-
Souscription d'emprunts à long terme		100 000	281
Remboursement d'emprunts à court terme		-913	-
Remboursement d'emprunts à long terme		-65 334	-51 296
Mouvements financiers nets sur opérations de financement		34 113	-54 018
Différences de conversion de devises		202	-742
Mouvements financiers nets		13 609	-114 918
Réserve de liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	2	115 887	230 805
Réserve de liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	2	129 496	115 887

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux de trésorerie des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

Évolution des fonds propres consolidés

L'évolution des fonds propres consolidés se présente comme suit:

CHF 1000	Capital social	Réserves issues du capital		Réserves issues du bénéfice		Intérêts non contrôlants	Total
		Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice	Différences de conversion de devises cumulées	Réserves de couverture		
Situation au 01.01.2017	60 066	74 310	438	66	303 639	456	438 975
Différences de conversion de devises	-	-	-770	-	-	23	-747
Variations provenant des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	190	-	-	190
Goodwill investissements	-	-	-	-	-94 133	-	-94 133
Intérêts non contrôlants au capital de sociétés acquises et rachat des intérêts non contrôlants	-	-	-	-	-	1 249	1 249
Transactions avec actionnaires	-	-	-	-	1 514	-	1 514
Dividende 2016 versé en 2017	-	-	-	-	-3 003	-	-3 003
Perte de l'exercice 2017	-	-	-	-	-109 998	-346	-110 344
Situation au 31.12.2017	60 066	74 310	-332	256	98 019	1 382	233 701
Différences de conversion de devises	-	-	289	-	-	-35	254
Variations provenant des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	18	-	-	18
Goodwill désinvestissements	-	-	-	-	13 846	-	13 846
Changement de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-150	-	-150
Goodwill investissements	-	-	-	-	-341	-	-341
Intérêts non contrôlants au capital de sociétés acquises et rachat des intérêts non contrôlants	-	-	-	-	-	-14	-14
Perte de l'exercice 2018	-	-	-	-	-190 443	10	-190 433
Situation au 31.12.2018	60 066	74 310	-43	274	-79 069	1 343	56 881

Dans les réserves issues du bénéfice sont compris 39,5 millions de CHF (année précédente: 39,5 millions de CHF) de réserves légales générales (y compris la réserve d'apport en capital) de MCH Group SA et de ses filiales qui ne peuvent actuellement pas être distribuées. Les fonds propres en cas d'activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill à hauteur de 64,2 millions de CHF (année précédente: 85,0 millions de CHF) sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés, au point 16.

Le capital social est divisé en 6'006'575 actions nominatives (année précédente: 6'006'575 actions nominatives) d'une valeur nominale de 10 CHF. Le plafond pour l'inscription au registre des actionnaires est de 5% par actionnaire. Ce plafond ne s'applique pas aux cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et de Zurich ni à la ville de Zurich.

La valeur fiscale par action est de 19,95 CHF au 31 décembre 2018 (année précédente: 66,30 CHF).

Annexe aux comptes consolidés

1. Principes de consolidation et d'évaluation

Introduction

Les présents comptes consolidés sont basés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des directives standardisées au 31 décembre 2018 et sont présentés en francs suisses (CHF). Les comptes consolidés ont été établis conformément aux principes suivants:

1.1. Principes de présentation des comptes et d'évaluation

Les comptes annuels consolidés de MCH Group SA ont été établis conformément aux principes relatifs à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et satisfont ainsi aux directives de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) dans le segment «Swiss Reporting Standard». Ils donnent une image sincère et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe (true and fair view) et sont établis en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise. Les comptes consolidés sont basés sur le principe de l'évaluation individuelle pour les actifs et les dettes et sur des coûts d'acquisition historiques, à l'exception des instruments financiers disponibles à la vente qui sont évalués aux valeurs du marché.

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes annuels de la société MCH Group SA et de toutes ses filiales selon les règles suivantes:

Les sociétés dans lesquelles MCH Group SA détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote ou sur lesquelles MCH Group SA exerce un contrôle sont totalement intégrées au bilan. Un contrôle peut exister même si MCH Group SA détient moins de la moitié des droits de vote. Les actifs, passifs, recettes et dépenses sont incorporés à 100%. Les éventuelles participations d'actionnaires minoritaires aux fonds propres et au bénéfice des sociétés consolidées font l'objet d'un poste spécifique dans le bilan consolidé et dans le compte de résultats consolidé.

Les sociétés dans lesquelles MCH Group SA détient directement ou indirectement entre 20% et 49,9% des droits de vote et sur lesquelles MCH Group SA n'exerce pas un contrôle sont intégrées au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Dans les comptes consolidés, la participation aux fonds propres est comptabilisée au poste «Participations». Le résultat annuel proportionnel est affecté au poste «Résultat d'organisations associées» dans le compte de résultats consolidé.

Les sociétés dans lesquelles MCH Group SA détient moins de 20% des droits de vote figurent au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite des ajustements économiquement nécessaires.

La première consolidation intervient à la date de prise de contrôle par MCH Group. À cette date, les actifs et les passifs de la société acquise sont évalués à leurs valeurs actuelles selon des principes uniformisés du groupe. Une différence restante après cette nouvelle évaluation entre le prix d'achat et les fonds propres de la société acquise est directement portée au débit ou au crédit des réserves issues du bénéfice sous forme de goodwill. En cas de cession d'une participation, le goodwill précédemment imputé sur les fonds propres est évalué au coût d'origine pour déterminer le profit ou la perte affectant le résultat sur la cession de participations. Cette transaction est présentée sur une ligne distincte dans le tableau des fonds propres. Les frais de transaction sont enregistrés comme une dépense.

En cas de consolidation intégrale, les actifs, passifs, recettes et dépenses sont incorporés à 100%. Les éventuelles participations d'actionnaires minoritaires aux fonds propres et au bénéfice des sociétés consolidées font l'objet d'un poste spécifique dans le bilan consolidé et dans le compte de résultats consolidé. Les actifs et passifs internes au groupe, les dépenses et recettes provenant de transactions et relations internes au groupe ainsi que les bénéfices intermédiaires provenant de transactions internes au groupe sont éliminés. Les modifications de la participation d'une société mère dans une filiale qui ne font pas perdre le contrôle de la filiale par la société mère sont traitées comme des transactions sur fonds propres (c'est-à-dire des transactions avec des propriétaires en leur qualité de propriétaires). En cas de vente d'actions à des actionnaires minoritaires, la différence entre le prix de vente et la valeur comptable proportionnelle vendue des actifs nets est comptabilisée dans les réserves issues du bénéfice.

1.3. Conversion de devises

Les comptes annuels des sociétés consolidées en monnaie étrangère sont convertis comme suit: actifs circulants, immobilisations et capital étranger aux cours de fin d'année (cours du jour de la clôture); fonds propres aux cours historiques. Le compte de résultats et le tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours moyens de l'année. Les différences de conversion résultantes sont imputées sur les fonds propres, sans incidence sur le résultat.

La conversion de postes qui sont tenus en devises est effectuée selon la méthode du cours du jour de la clôture. Tous les actifs et dettes sont convertis au cours du jour de clôture du bilan. Les effets des ajustements de change sont enregistrés dans le compte de résultats. Les gains de change non réalisés sont également portés au compte de résultats.

Les transactions en devises sont converties au cours moyen officiel de l'Administration fédérale des contributions du mois dans lequel la transaction a eu lieu (année précédente: sur la base du cours hebdomadaire actuel pour les chiffres d'affaires réalisés avec des tiers sans taxe sur la valeur ajoutée). Les autres transactions en devises peuvent aussi être converties au cours actuel.

1.4. Concepts généraux de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis sur la base de la comptabilité d'engagement. En conséquence, les effets des transactions et autres événements sont comptabilisés quand ils surviennent et non quand interviennent les flux monétaires correspondants. Cela signifie, entre autres, que les dépenses et les recettes sont comptabilisées et présentées dans la période à laquelle elles sont rattachées. Pour tous les actifs, il est contrôlé à la fin de l'année s'il existe des indices suggérant que la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur réalisable (dépréciation). En cas de dépréciation avérée, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable, la dépréciation étant imputée au résultat de la période.

1.5. Principes d'évaluation et de comptabilisation

Chiffre d'affaires

MCH Group réalise son chiffre d'affaires avec des foires et salons, des événements, des manifestations et des projets de construction de stands. Le chiffre d'affaires et les dépenses afférentes aux foires et salons, événements et manifestations sont inscrits dans le compte de résultats à la date à laquelle la manifestation a lieu. La date du dernier jour de la foire, de l'événement ou de la manifestation est déterminante pour la comptabilisation dans le compte de résultats. Le bénéfice provenant des projets de construction de stands est réalisé à la date de l'événement ou du transfert des profits et des risques de la livraison et/ou de la prestation de service à l'acheteur. Les acomptes versés par les clients ou à des fournisseurs pour des projets des exercices à venir sont inscrits dans les comptes transitoires.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, en comptes postaux et en comptes bancaires ainsi que les dépôts à court terme (échéance à moins de 90 jours). Elles sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Créances pour livraisons et prestations

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales nettes, c'est-à-dire déduction faite d'éventuelles dépréciations (ducroire). La valeur des créances est d'abord corrigée individuellement, une dépréciation forfaitaire est ensuite calculée sur le solde sur la base des valeurs empiriques suivantes, sans tenir compte du pays d'origine:

Échéance de la facture et correction de valeur en % du montant de la facture:

> 360 jours: 100%

181 – 360 jours: 50%

91 – 180 jours: 30%

61 – 90 jours: 15%

31 – 60 jours: 5%

00 – 30 jours: 2%

Non échue: 2%

Actifs détenus en vue de la vente

L'évaluation des actifs détenus en vue de la vente ne diffère pas de l'évaluation standard des actifs selon les Swiss GAAP RPC. Une correction de valeur est effectuée – car la valeur d'utilité n'est plus appropriée – à la valeur de marché nette diminuée des coûts de la vente. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au maximum à leur coût d'acquisition diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Stocks et travaux en cours

_____ Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de fabrication et de la valeur de cession nette. Les coûts de fabrication comprennent tous les coûts de matériel et de production directement imputables ainsi que les frais généraux engagés pour amener les stocks à leur emplacement actuel et pour les mettre dans leur état actuel. Si les coûts d'acquisition ou de fabrication dépassent la valeur de marché nette, il faut procéder à une correction de valeur (dépense) à hauteur de cette différence. Cette valeur est déterminée au moyen du prix de marché actuel. Les escomptes consentis sont déduits des charges de marchandises sous forme de réductions du prix d'achat. L'évaluation ultérieure est faite selon la méthode de la moyenne (méthode de suivi des coûts).

Travaux en cours

Les travaux en cours sont des contrats à long terme en rapport avec la construction de stands qui sont déterminés et évalués selon la méthode Completed Contract étant donné que les conditions pour la méthode Percentage of Completion ne sont pas remplies cumulativement. Les charges du contrat encourues pendant la durée de fabrication sont portées à l'actif en tant que travaux en cours et la comptabilisation en résultat du contrat à long terme n'a lieu qu'après le transfert des risques de la livraison et/ou de la prestation de service. Les pertes sont portées immédiatement au compte de résultats. Les acomptes reçus sont portés au bilan sans incidence sur le résultat. Ils sont compensés avec les contrats à long terme correspondants pour lesquels l'acompte a été versé.

Autres créances et prêts

Les autres créances (y compris les dépôts à terme ayant une échéance à plus de 90 jours) et prêts sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'éventuelles dépréciations.

Comptes transitoires

Les comptes transitoires sont évalués selon les principes s'appliquant respectivement aux créances et aux dettes. Les prestations externes et internes pour des foires et manifestations (à l'exception des travaux de construction de stands en cours) de l'année suivante enregistrées dans l'année de référence ainsi que les chiffres d'affaires non encore facturés de l'année de référence sont comptabilisés comme des actifs transitoires. Sont portées aux passifs transitoires les régularisations qui se composent de recettes déjà facturées pour des foires, manifestations, événements et construction de stands de l'année suivante ainsi que de factures de fournisseurs non encore reçues pour des biens ou services déjà obtenus. Les régularisations pour impôts sur les bénéfices courants sont également comptabilisées dans les passifs transitoires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de fabrication et évaluées en tenant compte des amortissements linéaires prévus et d'une éventuelle dépréciation. L'amortissement des immobilisations corporelles commence le premier jour d'utilisation. Les immobilisations en cours ne sont donc pas amorties. La durée d'amortissement correspond à la durée d'utilisation économique et est définie comme suit:

Terrains: pas d'amortissement

Bâtiments: 40 ans

Divers investissements dans l'extension des bâtiments et installations: 10 – 20 ans

Mobilier et équipements: 3 – 10 ans

Véhicules: 5 – 8 ans

Technique de sonorisation et d'éclairage: 5 – 10 ans

Matériel informatique: 3 – 5 ans

S'il est constaté que la durée d'utilisation du bien immobilisé change en raison du progrès technique, de l'état du bien ou du marché, la valeur résiduelle du bien immobilisé est amortie sur la nouvelle durée d'utilisation résiduelle prévue.

Les prestations d'accompagnement fournies par nos collaborateurs sur des investissements dans des immobilisations corporelles ne sont pas portées à l'actif en raison de leur nature (planifications générales). Les dépenses d'intérêts pendant une phase de construction d'une immobilisation corporelle sont portées à l'actif comme coûts d'acquisition ou de fabrication

Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires et sans existence physique. Chez MCH Group, seuls des actifs incorporels acquis sont portés au bilan en utilisant les catégories suivantes (y compris la durée d'utilisation économique):

foires / salons et manifestations acquis: 3 – 5 ans

logiciels: 3 – 5 ans

Les actifs incorporels développés en interne (foires/salons, manifestations, logiciels ou autres valeurs immatérielles) ne sont pas portés à l'actif.

Dettes et emprunts

Les dettes et emprunts sont portés au passif à leur valeur nominale respective. Une dette ou un emprunt est considéré(e) comme étant à court terme si:

il ou elle vient à échéance dans les 12 mois qui suivent la date de clôture du bilan ou une sortie de fonds est probable de son fait dans le cadre de l'activité opérationnelle.

Toutes les autres dettes sont à long terme.

Instruments financiers dérivés

Un instrument financier dérivé est enregistré dans le bilan quand il répond à la définition d'un actif ou d'une dette. Le groupe se sert de contrats de change à terme ainsi que de swaps pour couvrir les risques de change. Il utilise en particulier des couvertures de flux de trésorerie pour réduire les risques de change de flux de trésorerie futurs très probables pour des ventes en monnaies étrangères. Tous les postes ouverts résultant de couvertures de flux de trésorerie à la date de clôture du bilan sont publiés dans l'annexe et comptabilisés dans les fonds propres via la réserve de couverture.

Engagements de prévoyance en faveur du personnel

Les engagements de prévoyance des sociétés du groupe pour la vieillesse, le décès ou l'invalidité sont fondés sur les réglementations et pratiques locales en vigueur dans les pays respectifs. Les entreprises les plus importantes sont situées en Suisse, où la prévoyance en faveur du personnel est traitée par une fondation juridiquement indépendante. Seuls quelques plans de prévoyance sont gérés à l'étranger. Les effets économiques réels de tous les plans de prévoyance pour le groupe sont calculés à la date de clôture du bilan.

Tout avantage issu de réserves de cotisations de l'employeur est inscrit à l'actif. Aucun autre avantage économique (issu d'un excédent de couverture au sein de l'institution de prévoyance) n'est inscrit à l'actif, car les conditions nécessaires ne sont pas remplies. Un engagement économique est inscrit au passif si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies ou, le cas échéant, comptabilisé comme engagement.

Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et engagements identifiables au moment de l'établissement du bilan. Les provisions sont portées au bilan quand il existe un engagement probable envers des tiers qui est imputable à un événement du passé (antérieur à la date de clôture du bilan) et que le montant de l'engagement peut être estimé. Le montant de la provision est fonction de la sortie de fonds attendue pour couvrir l'engagement, laquelle est réévaluée chaque année. Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieurement à la date de clôture du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Un fait générateur d'obligation postérieur à la date de clôture du bilan a une influence sur les provisions lorsqu'il est clair que l'origine de l'événement est antérieure à la date de clôture du bilan.

Goodwill

Lors d'une acquisition, les actifs nets acquis sont évalués à leur valeur de marché. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur l'actif net réévalué. Il est directement imputé sur les fonds propres à la date de l'acquisition. Cela est permis selon les Swiss GAAP RPC à condition que les effets d'une activation théorique et d'un amortissement théorique sur les fonds propres et le goodwill soient présentés séparément dans la rubrique fonds propres et dans l'annexe. Le goodwill est théoriquement amorti sur 5 ans. S'il existe une dépréciation du goodwill, elle est présentée dans l'annexe.

En cas de cession d'une participation, le goodwill précédemment imputé sur les fonds propres est évalué au coût d'origine pour déterminer le profit ou la perte affectant le résultat.

Impôts

Lors de l'enregistrement des répercussions fiscales actuelles et futures, il est fait une différence entre impôts sur les bénéfices courants et impôts sur les bénéfices différés. Les impôts sur les bénéfices courants sont calculés conformément aux prescriptions relatives à la détermination du bénéfice imposable et enregistrés comme dépense. Les impôts différés sont comptabilisés dans les passifs transitoires. Les impôts différés proviennent des différences d'évaluation entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscalement déterminantes et sont déterminés en conséquence. La détermination annuelle des impôts différés est basée sur une approche orientée bilan et tient compte en principe de toutes les répercussions fiscales futures. Les impôts sur les bénéfices différés sont calculés sur la base des taux d'imposition escomptés applicables. Les impôts différés sont présentés dans les provisions à long terme. Les créances fiscales différées pour des pertes fiscales reportées ne sont activées que s'il est considéré comme probable que suffisamment de bénéfices imposables seront réalisés dans le futur pour pouvoir y imputer les pertes fiscales reportées.

Subventions

Dans le cadre du projet «Nouveau complexe de halles de Messe Basel», différentes subventions (entre autres contributions d'investissement à fonds perdus) ont été accordées par les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Zurich ainsi que ville de Zurich). Au cours de l'exercice 2012, MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu du canton de Bâle-Ville un prêt garanti par hypothèque, non remboursable, d'un montant de 50 millions de CHF comme contribution au financement à fonds perdu, sur une durée de 20 ans et assorti de l'obligation de poursuivre l'exploitation du Congress Center Basel (CCB) pendant 20 ans. Une valeur d'acquisition du même montant que le prêt non remboursable garanti par hypothèque a été déduite sous Bâtiments et installations et amortie chaque année (pour la première fois dans l'exercice 2013) d'un montant de 2,5 millions de CHF (en contrepartie du montant de subvention annuel de 2,5 millions de CHF du prêt non remboursable).

2. Liquidités

	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Caisse, Poste	19 139	21 049
Banque	97 376	81 519
Dépôts à terme	12 981	13 319
Total liquidités et équivalents de liquidités	129 496	115 887

3. Créances clients

	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Créances clients	70 337	85 345
Du croire	-3 810	-4 307
Total créances clients	66 527	81 038

Structure d'échéance	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Non exigibles	31 393	33 668
Exigibles à moins de 60 jours	31 869	31 171
Exigibles à plus de 60 jours	7 075	20 506
Total créances clients	70 337	85 345

4. Stocks et travaux en cours

Structure des stocks	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Matières premières	987	1 015
Matières consommables et fournitures	235	62
Produits semi-finis	1 158	1 644
Marchandises	134	29
Ajustements de valeur sur stocks	-1 074	-995
Total stocks	1 440	1 755
Structure des travaux en cours	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Contrats clients à long terme	9 823	12 784
Ajustements de valeur sur contrats clients à long terme	-79	-80
Acomptes reçus sur contrats clients à long terme	-	-662
Total travaux en cours	9 744	12 042
Total stocks et travaux en cours	11 184	13 797

5. Fournisseurs

	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Fournisseurs	23 493	25 375
Total fournisseurs	23 493	25 375

6. Actifs et passifs transitoires

Structure des actifs transitoires	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Foires/salons et manifestations	23 957	27 601
Ventes non encore facturés pour construction de stands	9 307	10 498
Loyers payés d'avance	490	2 184
Divers	3 857	3 104
Total actifs transitoires	37 611	43 387

Structure des passifs transitoires	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Prestations facturées en avance pour foires/salons et manifestations	61 023	103 160
Acomptes sur contrats clients à long terme	9 271	15 397
Personnel	11 782	10 342
Régularisation pour impôts courants	2 067	1 359
Divers	13 887	8 182
Total passifs transitoires	98 030	138 440

Le montant des actifs et passifs transitoires dépend surtout du cycle des foires et salons. Au 31 décembre 2018, il s'agit essentiellement des foires et salons suivants de l'année 2019: Baselworld, muba, Giardina, SWISS-MOTO et Habitat-Jardin. Des prestations propres de 9,2 millions de CHF (année précédente: 12,1 millions de CHF) pour foires/salons et manifestations ont été comptabilisées dans les actifs transitoires. Les pertes attendues pour les foires/salons et manifestations de l'année suivante qui clôtureront probablement avec une perte ont déjà été imputées sur l'exercice 2018 dans les autres comptes de régularisation passifs.

7. Immobilisations financières

	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Autres prêts	134	229
Total prêts	134	229

La valeur comptable des participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence se compose comme suit:

Structure des investissements en action	31.12.2018 CHF 1000	31.12.2017 CHF 1000
Parkhaus Messe Zürich AG	1 712	1 711
metron Vilshofen GmbH	317	166
art.fair International GmbH ¹⁾	–	69
Total investissements en action	2 029	1 946
Total immobilisations financières	2 163	2 175
Ajustements de valeur sur investissements en action ¹⁾	67	–
Actifs destinés à être cédés dans les actifs courants ¹⁾	1	–

1) L'investissement dans art.fair International GmbH a été reclassé dans les actifs courants (actifs destinés à être cédés) et évalué à la valeur de marché nette de TCHF 1

Participations dans filiales

Participations dans filiales	Lieu	Objet		Capital social au 31.12.2018 en 1000	Participation au 31.12.2018 en %	Capital social au 31.12.2017 en 1000	Participation au 31.12.2017 en %
MCH Foire Suisse (Bâle) SA	Bâle	Foires/salons et congrès	A	CHF 40 000	100.0	CHF 40 000	100.0
MCH Foire Suisse (Zurich) SA	Zurich	Foires/salons et congrès	A	CHF 13 720	100.0	CHF 13 720	100.0
MCH Beaulieu Lausanne SA	Lausanne	Foires	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Winkler Livecom AG ⁴⁾	Wohlen	Technique événementielle	A	CHF 0	0.0	CHF 100	100.0
MCH Live Marketing Solutions AG ¹⁾	Effretikon	Construction de stands	A	CHF 300	100.0	CHF 300	100.0
Techno Fot AG ¹⁾	Effretikon	Impression numérique	D	CHF 400	100.0	CHF 400	100.0
Rufener events Ltd. ¹⁾	Zurich	Management événementiel	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Oceansalt LLC ¹⁾	Zurich	Design	E	CHF 20	100.0	CHF 20	100.0
MCH Global AG ¹⁾	Bâle	Live Marketing Solutions	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Art, Kunstmesse AG, in Basel	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Swisstech Fachmesse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Natura, Internationale Fachmesse und Kongresse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Ineltec Fachmesse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Swissdata, Fachmesse für Datenverarbeitung AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Orbit Fachmessen AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Esthetica SA	Lausanne	Société de protection du nom	F	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Exhibit & More AG	Fällanden	Foires/salons	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
UAI Holding AG	Fällanden	Sub-holding	G	CHF 0	0.0	CHF 100	100.0
Design Miami Basel AG ²⁾	Bâle	Foires/salons	B	CHF 500	50.0	CHF 500	50.0
Art Basel U.S. Corp.	Miami	Foires/salons	B	USD 100	100.0	USD 100	100.0
MCH Group Asia Ltd. ⁶⁾	Hong Kong	Foires/salons	B	HKD 1	100.0	HKD 1	100.0
Reflection Marketing AG ¹⁾	Wallisellen	Conseil Marketing Stratégique	D	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Seventh Plane Networks Pvt. Ltd.	New Delhi	Foires/salons	B	INR 300	65.0	INR 300	60.3

Expomobilia MCH Global Shanghai Ltd.	Shanghai	Construction de stands	D	RMB 1 360	100.0	RMB 1 360	100.0
MCH US Corp.	Delaware	Live Marketing Solutions	A	USD 30 000	100.0	USD 30 000	100.0
Creative Management Services, Inc.	Missouri	Live Marketing Solutions	H	USD 0	98.0	USD 0	98.0
Creative Management Services, LLC	Delaware	Live Marketing Solutions	I	USD 45	98.0	USD 45	98.0
Creative Management Services II, LLC	Missouri	Live Marketing Solutions	K	USD 0	98.0	USD 0	98.0
Creative Management Holding GmbH	Hilden	Live Marketing Solutions	K	EUR 25	98.0	EUR 25	98.0
MC2 Europe GmbH ³⁾	Hilden	Live Marketing Solutions	L	EUR 200	49.0	EUR 200	49.0
Masterpiece London Ltd.	London	Foires/salons	B	GPB 19	67.5	GBP 19	67.5
Expomobilia MCH Global Middle East (Dubai) LLC	Dubai	Live Marketing Solutions	D	UAE 300	100.0		

Participations dans sociétés associées	Lieu	Objet		Capital social au 31.12.2018 en 1000	Participation au 31.12.2018 en %	Capital social au 31.12.2017 en 1000	Participation au 31.12.2017 en %
Parkhaus Messe Zürich AG	Zurich	Services de stationnement	C	CHF 5 000	20.0	CHF 5 000	20.0
metron Vilshofen GmbH	Vilshofen	Construction de stands	A	EUR 140	20.0	EUR 140	20.0
art.fair International GmbH ⁵⁾	Cologne	Foires/salons	B	EUR 25	25.1	EUR 25	25.1

Participations minoritaires	Lieu	Objet		Capital social au 31.12.2018 en 1000	Participation au 31.12.2018 en %	Capital social au 31.12.2017 en 1000	Participation au 31.12.2017 en %
Design Miami II LLC	Miami	Foires/salons	B	USD 430	10.0	USD 430	10.0

1) Ces sociétés seront fusionnées dans MCH Live Marketing Solutions AG le 01.01.2019

2) La société Design Miami Basel AG est contrôlée par MCH Foire Suisse (Bâle) SA.

3) La société MC ² Europe GmbH est contrôlée par Creative Management Holding GmbH en vertu d'un accord contractuel.

4) La société Winkler Livecom AG a été vendue le 31.12.2018 à la direction locale et à un investisseur privé

5) L'investissement dans art.fair International GmbH a été reclassé dans les actifs courants (actifs destinés à être cédés) et évalué à la valeur de marché nette de TCHF 1

6) Changement de dénomination sociale en 2018; nom précédent Asian Art Fairs Ltd.

A Société détenue directement par MCH Group SA

B Société détenue par MCH Foire Suisse (Bâle) SA

C Société détenue par MCH Foire Suisse (Zurich) SA

D Société détenue par MCH Live Marketing Solutions AG (changement de dénomination sociale en 2018; nom précédent Expomobilia AG)

E Société détenue par MCH Live Marketing Solutions AG (2017 Rufener events Ltd.)

F Société détenue par MCH Beaulieu Lausanne SA

G La société UAI Holding AG a été fusionnée dans MCH Foire Suisse (Bâle) SA en 2018

H Société détenue par MCH US Corp.

I Société détenue par Creative Management Services, Inc.

K Société détenue par Creative Management Services, LLC.

L Société détenue par Creative Management Holding GmbH. Les sociétés des points H à L appartiennent au sous-groupe MC2.

Changement de périmètre de consolidation

MCH Foire Suisse (Bâle) a le droit d'acquérir des parts supplémentaires de Seventh Plane Networks Pvt. Ltd. Au cours de l'exercice 2018, la participation majoritaire est passée de 60,3% à 65%.

MCH Foire Suisse (Bâle) SA a acquis le 1er janvier 2017 25,1% du capital d'art.fair International GmbH, Cologne (Allemagne). art.fair International GmbH organise chaque année la foire d'art ART DÜSSELDORF. MCH Foire Suisse (Bâle) SA a le droit d'augmenter successivement sa participation minoritaire. Les options ne sont pas soumises à obligation comptable.

MCH US Corp. a acquis le 30 avril 2017 100% des actions de MC², New York (USA), et pris à la même date le contrôle de la société. Dans un second temps, 2% des parts ont été vendus à la direction locale. À la date d'acquisition, MC² avait des liquidités de 1,3 millions de CHF, d'autres créances à court terme de 38,4 millions de CHF, des actifs immobilisés de 4,0 millions de CHF ainsi qu'un passif de 23,2 millions de CHF. Les actifs nets acquis, évalués à leur valeur vénale, s'élèvent donc à 20,5 millions de CHF au 30 avril 2017. Un droit de rachat permet à MCH Group SA de racheter, à partir du 30 avril 2020, indirectement via MCH US Corp., les parts dans Creative Management Services LLC qui sont détenues par la direction. De même, MCH Group SA peut être contraint de racheter, indirectement via MCH US Corp., à toute personne de la direction, sa part respective dans Creative Management Services LLC. Les options ne sont pas soumises à obligation comptable.

MCH Group SA a acquis par contrat d'achat et de cession du 3 juillet 2015 20% des parts de metron Vilshofen GmbH, Vilshofen, Allemagne, à compter du 1er janvier 2015. En ce qui concerne les 80% restants du capital, les parties avaient convenu dans le contrat d'achat et de cession que la vente, également intervenue le 3 juillet 2015, serait conclue avec effet au 1er janvier 2019. Conformément au contrat d'achat et de cession du 3 juillet 2015, les deux parties disposaient jusqu'au 31 décembre 2018 d'un droit de rétractation exerçable jusqu'au 30 septembre 2018. Par avenant du 8 août 2018, les parties ont modifié le contenu du contrat d'achat et de cession du 3 juillet 2015. MCH Group SA s'est vu octroyer certains droits d'achat sur les 80% restants du capital et imposé certaines obligations de co-cession sur les 20% restants du capital. Le droit de rétractation a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021, exerçable jusqu'au 30 septembre 2021, son contenu a été modifié. Les options ne sont pas soumises à obligation comptable.

MCH Foire Suisse (Bâle) SA a acquis le 30 novembre 2017 67,5% des actions de Masterpiece London Ltd. et pris à la même date le contrôle de la société. À la date d'acquisition, Masterpiece London avait des liquidités de 0,5 million de CHF, d'autres créances à court terme de 0,8 million de CHF, des actifs immobilisés de 0,0 million de CHF ainsi qu'un passif de 0,7 million de CHF. Les actifs nets acquis, évalués à leur valeur vénale, s'élèvent donc à 0,6 million de CHF au 30 novembre 2017. MCH Foire Suisse (Bâle) SA aura le droit d'acquérir, après l'enregistrement des comptes annuels 2023 vérifiés, les actions restantes de Masterpiece London Ltd. Les options ne sont pas soumises à obligation comptable.

MCH Group SA a vendu sa filiale Winkler Livecom AG à Wohlen à la direction du prestataire technique de communication live et à un investisseur privé. La vente a été finalisée le 31 décembre 2018, tous les actifs et passifs ont été transférés aux nouveaux propriétaires à cette date et ne figurent donc plus dans le bilan consolidé. Le résultat annuel de Winkler Livecom AG avec un chiffre d'affaires opérationnel de 22,9 millions de CHF est inclus par contre dans les comptes annuels consolidés jusqu'à la date de la transaction. La vente de Winkler Livecom AG s'est soldée par une perte totale de 17,8 millions de CHF, dont 13,8 millions de CHF au titre de l'amortissement du goodwill («recyclage» par le biais du compte de résultats, car il a été imputé directement sur les fonds propres au moment de l'acquisition), 1,1 million de CHF au titre de la vente des actions et 2,9 millions de CHF au titre d'une correction de valeur sur un prêt intragroupe lié à la vente.

8. Immobilisations corporelles

Structure des immobilisations corporelles CHF 1000	Terrains	Bâtiments et installations	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs d'acquisition au 1.1.2017	10 650	906 291	862	146 920	1 064 723
Valeurs amorties ¹⁾	-	-	-	-2 544	-2 544
+ Entrées	-	3 601	65	5 476	9 142
Reclassifications	-	-	-	-244	-244
Différences de conversion	-	29	-	-137	-108
Changement de périmètre de consolidation	-	7 681	-	13 198	20 879
- Sorties	-	-	-	-147	-147
Valeurs d'acquisition au 31.12.2017	10 650	917 602	927	162 522	1 091 701
Amortissements cumulés au 1.1.2017	-	-404 844	-	-104 708	-509 552
+ Sorties d'amortissements cumulés ¹⁾	-	-	-	2 544	2 544
- Amortissements exercice 2017	-	-31 669	-	-12 236	-43 905
- Ajustements de valeur 2017	-	-96 634	-	-5 007	-101 641
Reclassifications	-	-	-	215	215
Différences de conversion	-	-10	-	51	41
Changement de périmètre de consolidation	-	-6 432	-	-10 519	-16 951
Total amortissements cumulés au 31.12.2017	-	-539 589	-	-129 660	-669 249
Valeur comptable nette au 31.12.2017	10 650	378 013	927	32 862	422 452
Valeurs d'acquisition au 1.1.2018	10 650	917 602	927	162 522	1 091 701
Valeurs amorties ¹⁾	-	-6 807	-	-2 300	-9 107
+ Entrées	-	3 307	-	9 872	13 179
Différences de conversion	-	-73	-	-75	-148
Changement de périmètre de consolidation	-	-136	-	-63 594	-63 730
- Sorties	-2 750	-3 845	-	-109	-6 704
Valeurs d'acquisition au 31.12.2018	7 900	910 048	927	106 316	1 025 191
Amortissements cumulés au 1.1.2018	-	-539 589	-	-129 660	-669 249
+ Sorties d'amortissements cumulés ¹⁾	-	6 807	-	2 300	9 107
- Amortissements exercice 2018	-	-25 084	-	-12 019	-37 103
- Ajustements de valeur 2018	-	-132 319	-	-13 359	-145 678
Différences de conversion	-	87	-	105	192
Changement de périmètre de consolidation	-	136	-	60 541	60 677
Total amortissements cumulés au 31.12.2018	-	-689 962	-	-92 092	-782 054
Valeur comptable nette au 31.12.2018	7 900	220 086	927	14 224	243 137

1) Au terme de la durée d'amortissement, la valeur d'acquisition ou de fabrication est compensée avec les amortissements cumulés, à condition que le bien ne soit plus en service.

Amortissements	2018	2017
	CHF 1000	CHF 1000
Amortissements réguliers bâtiments et installations fixes	25 084	31 669
Amortissements réguliers autres immobilisations corporelles	12 019	12 236
Ajustements de valeur sur bâtiments et installations fixes	132 319	96 634
Ajustements de valeur autres immobilisations corporelles	13 359	5 007
Total amortissements immobilisations corporelles	182 781	145 546
Valeurs pour l'assurance incendie	31.12.2018	31.12.2017
	CHF 1000	CHF 1000
Bâtiments, installations fixes	1 130 306	1 158 570
Autres immobilisations corporelles	195 987	216 609

Les hypothèques en cours du groupe sur le site de Zurich s'élèvent à 2,4 millions de CHF (année précédente: 32,5 millions de CHF), sur le site de Bâle à 35,0 millions de CHF (année précédente: 37,5 millions de CHF). Les valeurs comptables correspondantes des bâtiments grevés d'une hypothèque sur le site de Zurich s'élèvent à 35,9 millions de CHF (année précédente: 46,0 millions de CHF), sur le site de Bâle à 6,7 millions de CHF (année précédente: 14,0 millions de CHF).

Conformément à l'arrêté du Grand Conseil du 12 mars 2008 concernant le concept de financement du nouveau complexe de halles de Messe Basel (anciennement Centre de foires Bâle 2012), en garantie du prêt hypothécaire non remboursable de 50 millions de CHF que MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu comme contribution au financement (à fonds perdu), une cédule hypothécaire nominative du même montant a été constituée aux dépens des deux bâtiments du Congress Center Basel et du Musical Theater Basel.

MCH Group procède chaque année à une évaluation de la valeur de ses halles d'exposition. La valeur comptable actuelle des halles d'exposition est comparée à la valeur recouvrable (valeur d'utilité). La valeur d'utilité est calculée sur la base des flux financiers futurs estimés. Les flux financiers futurs sont eux-mêmes basés sur les chiffres d'affaires et charges futurs estimés et escomptés. Au cours de l'exercice sous revue, les valeurs d'utilité des halles d'exposition de Bâle et de Zurich (année précédente uniquement Bâle) ont été calculées sur la base des revenus de location réalisables des halles (année précédente revenus réalisables des foires). En raison de la révision à la baisse des prévisions de recettes futures dans le secteur des foires et salons nationaux, de la plus faible occupation des halles qui en découle et de l'application d'un taux d'escompte légèrement supérieur de 6,4 % (année précédente: 6,1 %), la valeur d'utilité est inférieure à celle de l'année précédente, imposant une nouvelle dépréciation de 132,3 millions de CHF (année précédente: 102,3 millions de CHF).

Les immobilisations en cours correspondent aux coûts cumulés du projet «Rosentalurm» à Bâle.

9. Immobilisations incorporelles

Structure des immobilisations incorporelles CHF 1000	Immobilisations incorporelles
Valeurs d'acquisition au 1.1.2017	12 356
Valeurs amorties ¹⁾	-397
+ Entrées	4 136
Reclassifications	244
Différences de conversion	24
Changement de périmètre de consolidation	3 869
- Sorties	-2
Valeurs d'acquisition au 31.12.2017	20 230
Amortissements cumulés au 1.1.2017	-11 672
+ Sorties d'amortissements cumulés ¹⁾	397
- Amortissements exercice 2017	-1 389
- Ajustements de valeur 2017	-835
Reclassifications	-215
Différences de conversion	-2
Changement de périmètre de consolidation	-3 621
Total amortissements cumulés au 31.12.2017	-17 337
Valeur comptable nette au 31.12.2017	2 893
Valeurs d'acquisition au 1.1.2018	20 230
Valeurs amorties ¹⁾	-302
+ Entrées	2 583
Différences de conversion	-86
Changement de périmètre de consolidation	-1 056
- Sorties	-4
Valeurs d'acquisition au 31.12.2018	21 365
Amortissements cumulés au 1.1.2018	-17 337
+ Sorties d'amortissements cumulés ¹⁾	302
- Amortissements exercice 2018	-1 134
- Ajustements de valeur 2018	-2 149
Différences de conversion	77
Changement de périmètre de consolidation	1 052
Total amortissements cumulés au 31.12.2018	-19 189
Valeur comptable nette au 31.12.2018	2 176

1) Au terme de la durée d'amortissement, la valeur d'acquisition ou de fabrication est compensée avec les amortissements cumulés, à condition que le bien ne soit plus en service.

10. Provisions

CHF 1000	Stock au 01.01.2017	Constitution	Utilisation	Dissolution	Changement de périmètre de consolidation et reclassifications	Stock au 31.12.2017	dont à court terme
Remise en état parkings	800	–	–	–	–	800	–
Fonds de rénovation Theater 11	1 842	202	–	–	–	2 044	–
Restructuration	1 907	17 723	–411	–	–	19 219	6 971
Provisions diverses	4 365	3 926	–	–3 531	3 181	7 941	534
Provision pour impôts différés	2 756	27	–90	–	–	2 693	–
Total provisions	11 670	21 878	–501	–3 531	3 181	32 697	7 505

CHF 1000	Stock au 01.01.2018	Constitution	Utilisation	Dissolution	Changement de périmètre de consolidation et reclassifications	Stock au 31.12.2018	dont à court terme
Remise en état parkings	800	–	–	–	–	800	–
Fonds de rénovation Theater 11	2 044	201	–162	–	–	2 083	–
Restructuration	19 219	5 400	–3 659	–8 857	–1 030	11 073	7 371
Provisions diverses	7 941	1 048	–7	–2 969	195	6 208	1 724
Provision pour impôts différés	2 693	–	–319	–	–	2 374	–
Total provisions	32 697	6 649	–4 147	–11 826	–835	22 538	9 095

Un montant de 0,8 million de CHF (année précédente: 0,8 million de CHF) est prévu pour des engagements contractuels pour les travaux de rénovation des parkings à usage des foires sur le site de Zurich. La provision relative au fonds de rénovation du Theater 11 est alimentée chaque année à hauteur de 200 KCHF augmentés du taux d'inflation. Ce fonds sert à financer les travaux d'entretien du Theater 11. Cet engagement résulte des accords avec le cédant du droit de superficie, selon lesquels les fonds restants du fonds de rénovation lui reviendront au retour du droit de superficie.

Une provision a été constituée en 2018 pour les coûts attendus de l'optimisation structurelle et organisationnelle dans l'activité foires et événements nationale. La provision déjà constituée l'année précédente a donc été en partie dissoute, dans la mesure où elle n'avait pas encore été utilisée.

Les autres provisions résultent de lacunes de couverture dans les caisses de pension de 0,0 million de CHF (année précédente: 0,6 million de CHF), sont des provisions générales concernant d'éventuelles demandes de remboursement de 2,5 millions de CHF (4,0 millions de CHF) et des provisions diverses d'un montant de 3,7 millions de CHF (exercice précédent: 3,3 millions de CHF).

La Fondation de prévoyance du personnel de MCH Group (désignée ci-après par caisse de pension) est indépendante du groupe. Elle est financée essentiellement par les cotisations salariales et patronales. L'adhésion à la caisse de pension est obligatoire pour les collaborateurs de MCH Group SA, MCH Foire Suisse (Bâle) SA, MCH Foire Suisse (Zurich) SA, MCH Live Marketing Solutions AG, Techno Fot AG, Rufener events Ltd., Winkler Livecom AG (jusqu'au 31 mars 2019), Oceansalt LLC et MCH Global AG sous contrat de travail à durée indéterminée. Elle ouvre droit à des prestations en cas de départ à la retraite, d'incapacité de travail, de décès et à d'autres prestations. La caisse de pension repose depuis le 1er janvier 2012 sur la primauté des cotisations.

Les sociétés affiliées versent une cotisation totale s'élevant à 150% du montant des cotisations incombant aux membres. Les dépenses pour l'exercice 2018 se sont élevées à 6,0 millions de CHF (année précédente: 5,9 millions de CHF). Un expert dresse au moins tous les trois ans un bilan de technique actuarielle qui repose actuellement sur les bases techniques LLP 2015 (2,0%). Le dernier bilan de technique actuarielle a été dressé le 1er janvier 2018. Le capital de couverture est calculé chaque année. Le degré de couverture par rapport au patrimoine net de la caisse de pension au 31 décembre 2018 est de 115,9% (année précédente: 119,0%). Le montant total de la réserve de cotisations patronales au 31 décembre 2018 est de 0,7 million de CHF (année précédente: 0,8 million de CHF).

L'institution de prévoyance semi-autonome Caisse de pension en faveur du personnel de Beaulieu Exploitation SA repose sur la primauté des prestations et assure tous les collaborateurs sous contrat de travail à durée indéterminée. Elle ouvre droit à des prestations en cas de départ à la retraite, d'incapacité de travail, de décès et à d'autres prestations. MCH Beaulieu Lausanne SA verse, en tant que seule société affiliée, une cotisation totale s'élevant à 150% du montant des cotisations incombant aux membres.

Les dépenses pour l'exercice 2018 se sont élevées à 0,4 million de CHF (cotisations réglementaires 0,3 million de CHF, dépôt d'assainissement 0,1 million de CHF) (année précédente: 0,6 million de CHF). Les bases techniques LLP 2015 (2,0%) servent de fondement au calcul annuel du degré de couverture qui est de 90,5% au 31 décembre 2018 (année précédente: 98,8%). Conformément à une décision du Conseil de fondation, une contribution d'assainissement de 130 KCHF (année précédente: 160 KCHF) a été versée par l'employeur. Les autres engagements comprennent un engagement envers l'institution de prévoyance semi-autonome Caisse de pension en faveur du personnel de Beaulieu Exploitation SA (sous Autres charges d'exploitation dans le compte de résultats consolidé) pour compenser l'insuffisance de couverture et la dilution en cas de transfert dans la Fondation de prévoyance du personnel de MCH Group.

Les collaborateurs de Reflection Marketing AG, Wallisellen, bénéficient d'une solution d'assurance complète. Les collaborateurs d'Exhibit & More AG sont assurés auprès d'AXA-Winterthur avec une solution d'assurance complète. Le degré de couverture des deux solutions de prévoyance est de 100%.

MC² cotise à des plans de prévoyance collectifs qui prévoient des versements de pensions aux retraités.

La contribution totale s'est élevée à moins de 5% des dépenses de personnel durant l'exercice 2018. Les dépenses pour l'exercice 2018 ont représenté l'équivalent de 0,5 million de CHF (année précédente: 0,5 million de CHF). La base du calcul annuel est la loi sur la retraite des salariés (Pension Protection Act). Le rapport de situation actuelle du plan est certifié chaque année par l'actuaire. Les organismes dans la zone rouge sont financés à moins de 65%, ceux de la zone jaune à moins de 80% et ceux de la zone verte à au moins 80%. Le tableau suivant montre si le FIP (financial improvement plan) ou le RP (rehabilitation plan) sont en attente ou déjà mis en œuvre. Les principaux plans de prévoyance sont également visibles.

US Plan de pension	Numéro EIN	Statut de la zone de pension	Statut de la zone de pension année précédente	FIP/RP Statut du plan	Contributions 2018 CHF 1000	Date effective du contrat
UIPAT	52-6073909	jaune	jaune	non	469	31.08.2020
Western Conference of Teamsters	91-6145047	vert	vert	non	438	31.05.2021
Chicago Carpenters Trust Fund	36-6130207	vert	vert	non	187	31.05.2020
Autres plans					194	
Total					1 288	

US Plan de pension	Numéro EIN	Statut de la zone de pension	Statut de la zone de pension année précédente	FIP/RP Statut du plan	Contributions 2017 CHF 1000	Date effective du contrat
Western Conference of Teamsters	91-6145047	vert	vert	non	207	31.05.2021
Chicago Carpenters Trust Fund	36-6130207	vert	vert	non	265	31.05.2020
Autres plans					500	
Total					972	

Dans les solutions de prévoyance collectives, les actifs sont disponibles pour fournir des prestations aux employés d'autres employeurs. Les employeurs sont également solidaires pour les engagements non couverts. En outre, la société peut être responsable de prestations de libre passage non couvertes en cas de résiliation ou de démission. Le groupe a démissionné du Central States Southeast and Southwest Areas Pension Fund. La demande de remboursement du montant versé équivalent à 0,5 million de CHF a été déposée. En attendant son examen par l'actuaire, une réserve de l'équivalent de 0,2 million de CHF a été constituée.

Au 31 décembre 2018, environ 15% (année précédente: 16%) des dépenses de personnel ont été utilisées pour du personnel syndiqué qui relève de 10 (année précédente 12) conventions collectives. Celles-ci sont valables de 2018 à 2021. D'ici là, les accords devront être renouvelés ou renégociés.

Il existe au 31 décembre 2018 des engagements d'un montant de 12,0 millions de CHF (année précédente: 0,0 million de CHF) à l'égard des institutions de prévoyance. Ces engagements ont été comptabilisés dans le compte de résultats sous la rubrique «Autres charges d'exploitation».

12. Recettes d'exploitation par divisions et marchés géographiques

Chiffre d'affaires par divisions 2017 CHF 1000	En Suisse	A l'étranger, 1) foires & salons MCH 2) clients suisses	A l'étranger, clients étrangers	Total
Exhibitions	238 331	56 555 1)	–	294 886
Venues	36 892	–	–	36 892
Live Marketing Solutions	55 103	5 889 2)	100 566	161 558
Total chiffre d'affaires par divisions	330 326	62 444	100 566	493 336

Chiffre d'affaires par divisions 2018 CHF 1000	En Suisse	A l'étranger, 1) foires & salons MCH 2) clients suisses	A l'étranger, clients étrangers	Total
Exhibitions	209 247	56 857 1)	9 112	275 216
Venues	38 458	–	–	38 458
Live Marketing Solutions	53 232	9 097 2)	146 774	209 103
Total chiffre d'affaires par divisions	300 937	65 954	155 886	522 777

Aucun concurrent direct suisse ou international ne divulgue aujourd'hui de résultats sectoriels ou n'est tenu de divulguer les chiffres et résultats sectoriels de manière comparable. Pour cette raison, MCH Group renonce à une présentation des résultats sectoriels car une image détaillée de la structure de coûts et de recettes de la société pourrait occasionner une perte de compétitivité par rapport à la concurrence.

13. Personnel

	2018	2017
Postes à temps plein	968	834

Pour les tâches de service, du personnel temporaire est également employé et affecté aux caisses, au vestiaire, au gardiennage, au secrétariat, etc.

Les postes à plein temps (% de poste) sont calculés au prorata, MC² huit mois et Masterpiece Londres 1 mois dans l'exercice 2017, respectivement 12 mois pour Winkler Livecom AG dans l'exercice 2018.

14. Résultat financier

Produits financiers	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Produit d'intérêts	38	80
Gains de change	1 494	1 441
Total produits financiers	1 532	1 521
Charges financières	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Intérêts du capital emprunté	5 591	3 745
Pertes de change	2 098	298
Frais bancaires et de cartes de crédit	992	1 321
Total charges financières	8 681	5 364
Résultat financier net	-7 149	-3 843

Les charges d'intérêts (intérêts du capital) sont les frais de financement des emprunts d'exploitation ainsi que diverses autres dépenses d'intérêts.

15. Impôts

	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Impôts sur les bénéfices courants	1 663	2 329
Impôts sur les bénéfices différés	-319	-168
Total impôts sur les bénéfices	1 344	2 161
	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Total pertes fiscales reportées au 01.01	13 843	10 743
Changement de périmètre de consolidation	-3 145	-
Pertes fiscales expirées	-1 540	-
Variation pertes reportées dans le bilan fiscal	8 273	3 100
Total pertes fiscales reportées au 31.12	17 431	13 843

Influence de la variation de pertes reportées sur l'impôt sur les bénéfices	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Impôt sur les bénéfices avant prise en compte des pertes reportées	1 048	1 394
Influence de la non-inscription à l'actif des pertes reportées	296	778
Influence de l'utilisation des pertes reportées non inscrites à l'actif	–	–11
Impôt sur les bénéfices après prise en compte des pertes reportées	1 344	2 161

Le taux d'imposition moyen appliqué au résultat avant impôts est de -0,7% (année précédente: -2,0%)

En raison d'un accord fiscal avec le canton de Bâle-Ville, les impôts sur les bénéfices sont non significatifs pour MCH Foire Suisse (Bâle) SA. Il n'existe pas d'accords fiscaux spéciaux pour les autres sociétés du groupe. À partir de 2021, l'activité de foires et salons partiellement exonérée à Bâle, sera également assujettie à l'impôt.

Les impôts différés sont calculés dans toutes les sociétés (sauf MCH Foire de Bâle SA) avec le taux d'imposition effectivement applicable de 18 à 21%. Dans l'exercice 2018, les pertes fiscales reportées ont augmenté de 3,6 millions de CHF à 17,4 millions de CHF.

Au 31 décembre 2018, aucun avoir fiscal différé résultant de pertes fiscales reportées n'a été mis à l'actif.

16. Goodwill

Conformément aux principes de consolidation, MCH Group impute le goodwill acquis à la date de la première consolidation ou de l'acquisition directement sur les fonds propres.

La valeur comptable nette théorique du goodwill se compose des sociétés acquises Asian Art Fairs Limited, Reflection Marketing AG, Seventh Plane Networks Pvt. Ltd., Creative Management Services, Inc. (ou sous-groupe MC²), art.fair International, Art Düsseldorf ainsi que Masterpiece London Ltd. En 2018, des parts supplémentaires dans Seventh Plane Networks ont été achetées et des paiements complémentaires (earn out) ont été effectués pour art.fair International.

Sur la base de la revue stratégique des participations dans des foires d'art régionales, une dépréciation de 722 KCHF a été déterminée sur le goodwill imputé sur les fonds propres.

L'activation du goodwill, sous l'hypothèse d'une période d'amortissement de 5 ans, aurait produit les valeurs suivantes:

Publication supplémentaire en cas de goodwill imputé sur le capital propre	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Perte de l'exercice	-190 433	-110 344
Amortissement théorique du goodwill	-21 070	-13 289
Résultat après impôts en cas d'enregistrement du goodwill	-211 503	-123 633
Valeur d'acquisition du goodwill ¹⁾	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Situation au 01.01	108 007	13 874
Entrées	341	94 133
Situation au 31.12	108 348	108 007
Amortissements cumulés du goodwill ¹⁾	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Situation au 01.01	23 046	9 757
Amortissement régulier	20 348	13 289
Perte de valeur	722	-
Situation au 31.12	44 116	23 046
Capital propre au 31.12	56 881	233 701
Valeur comptable nette théorique du goodwill	64 232	84 961
Fonds propres au 31.12 en cas d'enregistrement du goodwill	121 113	318 662
Valeur du goodwill entièrement amortis	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Situation au 01.01	50 831	50 831
Recycling Goodwill Winkler Livecom AG	-13 846	-
Valeur du goodwill entièrement amortis au 31.12.	36 985	50 831

1) Hors valeur du goodwill entièrement amortis

17. Engagements non portés au bilan

CHF 1000	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 2 - 5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Contrats de location locaux professionnels	10 873	30 360	1 480	42 713
Contrats de location et de maintenance informatique	220	278	–	498
Engagements de leasing véhicules	429	256	–	685
Intérêts du droit de superficie	2 099	8 220	65 138	75 457
Au 31.12.2017	13 621	39 114	66 618	119 353
Contrats de location locaux professionnels	11 040	26 332	5 135	42 507
Contrats de location et de maintenance informatique	132	133	–	265
Engagements de leasing véhicules	206	343	–	549
Contrats de location pour espace d'exposition	930	2 880	5 772	9 582
Intérêts du droit de superficie	1 919	7 324	53 619	62 862
Au 31.12.2018	14 227	37 012	64 526	115 765

18. Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeur du contrat 2018	Valeur du contrat 2017	Valeur portée à l'actif 2018	Valeur portée à l'actif 2017	Objectif de détention
Opérations à terme en devises	3 376	18 893	18	257	Couverture
Total instruments financiers dérivés	3 376	18 893	18	257	

Des opérations à terme (couverture des risques de change) ont été conclues pour couvrir les chiffres d'affaires futurs en monnaies étrangères.

19. Emprunts

Au 31.12.2017	Bilan	Intérêts sur le capital	Taux d'intérêt	dont garanti par hypothèque	Echéance
	CHF 1000	CHF 1000		CHF 1000	
Emprunts et crédits à taux fixe à court terme auprès de tiers et de banques	562	196	1.25%	–	
Emprunts et crédits à taux fixe à court terme auprès d'actionnaires (Canton de Zurich)	67	1	2.00%	–	30.06.2018
Emprunt garanti par hypothèque, non remboursable (à fonds perdu)	2 500	–	–	2 500	08.07.2018
Total emprunts à court terme (moins d'un an)	3 129	197	–	2 500	
Emprunts et crédits à taux fixe à long terme auprès de tiers et de banques	46 052	1 031	1.25%-2.32%	–	01.09.2022 resp. 05.01.2037 obligation d'amortissement annuelle CHF 0.2 Mio.
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (canton de Bâle-Ville)	35 000	818	2.34%	–	01.07.2020
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (cantons de Bâle-Compagne)	35 000	1 050	3%	–	15.03.2021
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (canton de Zurich)	15 867	319	2%	15 867	28.06.2021 resp. 30.06.2031
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (ville de Zurich)	16 500	330	2%	16 500	01.07.2021 resp. 30.06.2031
Emprunts sans intérêts auprès d'actionnaires (cantons BS, BL) ¹⁾	60 000	–	–	–	à partir du 09.06.2020 resp. 08.09.2020 amortissement annuel de CHF 3 Mio.
Emprunt hypothécaire non remboursable (à fonds perdus) ²⁾	35 000	–	–	35 000	dernière tranche d'amortissement 06.07.2032
Total emprunts à long terme (plus d'un an)	243 419	3 548	–	67 367	
Total emprunts au 31.12.2017	246 548	3 745	–	69 867	

Au 31.12.2018	Bilan	Intérêts sur le capital	Taux d'intérêt	dont garanti par hypothèque	Echéance
	CHF 1000	CHF 1000		CHF 1000	
Emprunts et crédits à taux fixe à court terme auprès de tiers et de banques	638	144	1.25%	–	
Emprunts et crédits à taux fixe à court terme auprès d'actionnaires (canton de Zurich)	67	1	2.00%	67	30.06.2019
Emprunt garanti par hypothèque, non remboursable (à fonds perdu)	2 500	–	–	2 500	08.07.2019
Total emprunts à court terme (moins d'un an)	3 205	145	–	2 567	
Emprunts et crédits à taux fixe à long terme auprès de tiers et de banques	45 213	1 056	1.25%-2.32%	–	01.09.2022 resp. 05.01.2037 obligation d'amortissement annuelle CHF 0.2 Mio.
Obligation	100 000	1 172	1.875%	–	
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (canton de Bâle-Ville)	0	1 519	2.34%	–	
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (cantons de Bâle-Campagne)	35 000	1 050	3.00%	–	15.03.2021
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (canton de Zurich)	800	319	2%	800	6/30/2031
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (ville de Zurich)	1 500	330	2%	1 500	6/30/2031
Emprunts sans intérêts auprès d'actionnaires (cantons BS, BL) ¹⁾	60 000	–	–	–	à partir du 09.06.2020 resp. 08.09.2020 amortissement annuel de CHF 3 Mio.
Emprunt hypothécaire non remboursable (à fonds perdus) ²⁾	32 500	–	–	32 500	dernière tranche d'amortissement 06.07.2032
Total emprunts à long terme (plus d'un an)	275 013	5 446	–	34 800	
Total emprunts au 31.12.2018	278 218	5 591	–	37 367	

1) Intérêts sous forme de subvention; les emprunts sans intérêts des cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne sont subordonnés

2) Montant de financement, amortissement annuel de CHF 2,5 Mio. à partir de 2013 sous forme de subvention

Dans le cadre du financement de MCH Group, une nouvelle émission (emprunt obligataire) de 100 millions de CHF a été réalisée, d'une durée allant du 16 mai 2018 au 16 mai 2023 (5 ans) avec un coupon de 1,875%.

L'endettement net (emprunts à court et long terme moins liquidités) a augmenté à 148,7 millions de CHF (année précédente: 130,7 millions de CHF).

20. Autres informations

20.1. Transactions avec des parties liées

En sa qualité d'organisateur de foires, salons et autres manifestations, et dans le cadre de son activité ordinaire, MCH Group est appelé à entretenir de multiples relations d'affaires avec les principaux actionnaires, les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Zurich et la ville de Zurich.

Le canton de Bâle-Ville met à la disposition de MCH Foire Suisse (Bâle) SA les principaux terrains constructibles qui lui sont nécessaires en droit de superficie.

Le canton et la ville de Zurich ont respectivement octroyé à MCH Foire Suisse (Zurich) SA des prêts de 0,9 million de CHF et 1,5 millions de CHF à 2% d'intérêts. De plus, la ville de Zurich met à la disposition de MCH Foire Suisse (Zurich) SA les terrains qui lui sont nécessaires en droit de superficie.

Dans le cadre du concept de financement du projet «Nouveau complexe de halles de Messe Basel» sur 350 millions de CHF (dont environ 40 millions de CHF provenant de l'augmentation de capital en 2011), les transactions suivantes ont été réalisées ou préparées entre MCH Foire Suisse (Bâle) SA et les pouvoirs publics: MCH Group SA garantit en tant que société mère l'exécution des contrats (contributions d'investissement et prêts affectés à un usage défini) avec les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich ainsi que ville de Zurich) au moyen d'une garantie de paiement abstraite. Le concept de financement implique par ailleurs un versement maximum de dividende de 5% sur toute la durée de financement.

L'octroi des prêts sans intérêts à hauteur de 60 millions de CHF par les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne (30 millions de CHF chacun) réduit la charge des intérêts de MCH Foire Suisse (Bâle) SA de 0,7 million de CHF pour un taux d'intérêt de référence de 1,15% sur l'exercice 2018 (année précédente: 0,6 million de CHF pour un taux d'intérêt de 0,92%). Ces prêts seront amortis à partir de 2020 pour un total de 6 millions de CHF chaque année (3 millions de CHF par prêt et par canton).

MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu dans l'exercice 2012, du canton de Bâle-Ville, un prêt garanti par hypothèque, non remboursable, de 50 millions de CHF en tant que contribution au financement à fonds perdus sur une durée de 20 ans, assorti de l'obligation de poursuivre l'exploitation du Congress Center Basel (CCB) pendant 20 ans et qui se réduit annuellement d'un montant de 2,5 millions de CHF. La réduction de la charge des intérêts correspondante est de 0,5 million de CHF (année précédente: 0,4 million de CHF).

MC² prévoit encore des sorties de trésorerie pour l'équivalent de 1,7 million de CHF au profit de parties liées au titre de contrats de location.

20.2. Engagements éventuels

Il existe chez MCH Foire Suisse (Zurich) SA au 31 décembre 2018 des engagements éventuels d'un montant de 0,6 million de CHF (année précédente: 0,7 million de CHF) en relation avec le Theater 11 et la rénovation de restaurants de la foire.

Pour couvrir des engagements contractuels de MCH Live Marketing Solutions AG, MCH Group SA a délivré une garantie qui s'élevait à 3,0 millions de CHF au 31 décembre 2018 (année précédente: 3,0 millions de CHF). Une garantie de 2,5 millions de dollars a été accordée pour couvrir une garantie de loyer de MC².

20.3. Taux de change

Cours de conversion	Cours moyen annuels		Cours de fin d'année	
	2018	2017	2018	2017
USD	0.98	0.98	0.99	0.97
EUR	1.15	1.11	1.13	1.17
HKD (100)	12.48	12.64	12.59	12.47
INR (100)	1.43	1.51	1.41	1.53
GBP	1.31	1.27	1.26	1.32
CNY (100)	14.80	14.59	14.36	14.96

20.4. Gestion des risques

MCH Group dispose d'un processus opérationnel de gestion des risques. À partir d'une identification des risques effectuée une fois par an par l'Executive Board, les risques significatifs pour le groupe sont évalués quant à leur probabilité d'occurrence et leur impact. Des actions appropriées approuvées par le Conseil d'administration permettent d'éviter, de minimiser ou de transférer ces risques. Les risques supportés par le groupe lui-même sont systématiquement surveillés. La dernière évaluation des risques par le Conseil d'administration a été adoptée le 29 novembre 2018. Afin de pouvoir réagir de manière flexible à des changements dans l'environnement de risques, l'Executive Board peut passer des commandes ad hoc pour faire réaliser des analyses de risques approfondies.

20.5. Approbation des comptes annuels

Le Conseil d'administration de MCH Group SA a approuvé les comptes annuels consolidés le 18 mars 2019.



Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de MCH Group SA, Bâle

Rapport sur l'audit du groupe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de MCH Group SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2018, le compte de résultats consolidé, l'évolution des fonds propres consolidés et le tableau de financement consolidé pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)



Evaluation du goodwill



Evaluation des immobilisations corporelles (halls d'exposition)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

**Elément clé de l'audit**

Le principe comptable du Groupe consiste à compenser les goodwill acquis avec les fonds propres à la date d'acquisition.

Les conséquences d'une inscription théorique à l'actif (valeur d'acquisition, valeur résiduelle, durée d'utilisation, amortissement) ainsi que d'une éventuelle dépréciation d'actifs sont exposées dans l'annexe aux comptes consolidés (chiffre 16 Goodwill). La Direction vérifie chaque année s'il existe des signes de dépréciation de valeur du goodwill. Si de tels signes existent, la valeur comptable des actifs nets correspondants plus le goodwill est comparée à la valeur recouvrable (valeur d'usage). A cet égard, la valeur d'usage est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés, lesquels sont déterminés principalement à l'aide des produits et charges futurs estimés et du taux d'actualisation.

Notre approche

Dans le cadre de notre vérification, nous avons examiné l'évaluation du goodwill effectuée par la Direction. En particulier, nous nous sommes assurés qu'une méthode d'évaluation adéquate a été choisie, que les calculs sont compréhensibles et que les hypothèses retenues par la Direction sont appropriées.

En ce qui concerne les goodwill acquis et présentés dans l'annexe (inscription théorique), nous avons notamment réalisé les procédures d'audit suivantes:

- réconciliation des chiffres prévisionnels avec les projections actuelles de la Direction ainsi qu'avec les business plans approuvés par le Conseil d'administration;
- examen critique des principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur recouvrable, y compris les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, par comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques d'actifs correspondants;
- comparaison du montant total des flux de trésorerie futurs actualisés avec la valeur comptable des actifs nets correspondants plus le goodwill et vérification de la correcte comptabilisation des éventuelles corrections de valeur.

Nous avons en outre évalué l'adéquation des informations publiées dans les comptes consolidés.

Pour plus d'informations concernant l'évaluation du goodwill, voir:

- 1.5. Principes d'évaluation et de comptabilisation, paragraphe Goodwill
- 16. Goodwill



Evaluation des immobilisations corporelles (halls d'exposition)

Elément clé de l'audit

Au 31 décembre 2018, MCH Group SA présente des terrains, des bâtiments et des installations fixes d'un montant de CHF 228.0 mio., dont CHF 127.9 mio. correspondent à des halls d'exposition situés à Bâle et CHF 35.9 mio. correspondent à des halls d'exposition situés à Zurich.

Les dépréciations comptabilisées au cours de l'exercice sous revue sur les halls d'exposition situés à Bâle s'élèvent à CHF 132.3 mio.

La Direction vérifie chaque année s'il existe des signes de dépréciation de valeur des halls d'exposition.

Si de tels signes existent, la valeur comptable est comparée à la valeur recouvrable (valeur d'usage). A cet égard, la valeur d'usage est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés, lesquels sont déterminés principalement à l'aide des produits et charges futurs estimés et du taux d'actualisation.

Notre approche

Dans le cadre de notre vérification, nous avons examiné l'évaluation des immobilisations corporelles effectuée par la Direction. Nous nous sommes notamment assurés qu'une méthode adéquate a été choisie pour l'évaluation des flux de trésorerie futurs, que les calculs sont compréhensibles et que les hypothèses retenues par la Direction sont appropriées. Nous avons fait appel à nos spécialistes en matière d'évaluation pour soutenir nos opérations d'audit.

Nous avons notamment réalisé les procédures d'audit suivantes:

- réconciliation des chiffres prévisionnels avec les projections actuelles de la Direction ainsi qu'avec les business plans approuvés par le Conseil d'administration;
- examen critique des principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur recouvrable, y compris les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, par comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques d'actifs correspondantes;
- comparaison du montant total des flux de trésorerie futurs actualisés avec la valeur comptable des actifs correspondants et vérification de la présentation des éventuelles dépréciations.

Nous avons en outre évalué l'adéquation des informations publiées dans les comptes consolidés.

Pour plus d'informations concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, voir:

- 1.4. Concepts généraux de comptabilisation
- 1.5. Principes d'évaluation et de comptabilisation, paragraphe Immobilisations corporelles
- 8. Immobilisations corporelles et incorporelles

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

KPMG SA



Claudio Boller
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Marc Stadelmann
Expert-réviseur agréé

Bâle, le 18 mars 2019

MCH Group SA

Bilan

Comptes statutaires de la holding

Actifs	Détails	31.12.2018		31.12.2017	
		CHF 1000	%	CHF 1000	%
Liquidités et équivalents de liquidités		18 102	–	11 079	–
Créances clients sur participations		2 054	–	3 011	–
Créances autres sur tiers		199	–	615	–
Créances autres sur participations	2.1	31 260	–	4 304	–
Actifs transitoires sur tiers		630	–	569	–
Actifs transitoires sur participations		420	–	–	–
Total actifs courants		52 665	14.8	19 578	7.0
Prêts envers participations à long terme		144 007	–	100 734	–
Participations	2.1	160 144	–	160 919	–
Total actifs non courants		304 151	85.2	261 653	93.0
Total actifs		356 816	100.0	281 231	100.0

Passifs	Détails	31.12.2018		31.12.2017	
		CHF 1000	%	CHF 1000	%
Créanciers fournisseurs envers tiers		479	–	1 015	–
Créanciers autres envers tiers		13	–	375	–
Créanciers autres envers participations		526	–	1 436	–
Passifs transitoires envers tiers		2 663	–	1 485	–
Passifs transitoires envers participations		182	–	0	–
Provisions à court terme		1 300	–	–	–
Total capital étranger courant		5 163	1.4	4 311	1.5
Dettes portant intérêts à long terme envers participations		104 198	–	107 192	–
Dettes à long terme sans intérêts envers participations		–	–	10 000	–
Obligation		100 000	–	–	–
Total capital étranger non courant		204 198	57.2	117 192	41.7
Total capital étranger		209 361	58.7	121 503	43.2
Capital social	2.2	60 066	–	60 066	–
Réserve légale issue du capital					
- Réserves issues de l'apport en capital		27 990	–	27 990	–
Réserve légale issue du bénéfice					
- Réserve légale générale issue du bénéfice		5 600	–	5 600	–
Réserves volontaires issues du bénéfice					
- Réserves spéciales		47 600	–	47 600	–
Bénéfice résultant du bilan					
- Bénéfice reporté		18 472	–	18 154	–
- Perte nette / bénéfice net		–12 273	–	318	–
Total capital propre		147 455	41.3	159 728	56.8
Total passifs		356 816	100.0	281 231	100.0

MCH Group SA

Compte de résultats

Comptes statutaires de la holding

	Détails	2018 CHF 1000	2017 CHF 1000
Produit de dividendes des filiales	2.1	5 686	18 186
Autres produits financiers des sociétés du groupe		6 052	4 638
Autres produits financiers		54	4
Frais de gestion des sociétés du groupe		11 990	10 785
Autres recettes d'exploitation			
- Prestations de services avec des tiers		161	69
- Autres recettes d'exploitation		3	3
- Diminutions de recettes		-1	-3
Total chiffre d'affaires		23 945	33 682
	Détails	CHF 1000	CHF 1000
Charges financières de l'obligation		-1 296	-
Charges financières des sociétés du groupe		-7 950	-6 194
Autres charges financières		-206	-92
Frais de personnel		-8 642	-6 496
Ajustements de valeur sur les participations		-775	-11 002
Ajustements de valeur sur emprunts	2.3	-6 900	-
Autres charges d'exploitation			
- Administration		-8 804	-8 379
- Assurances		-498	-30
- Dépenses d'équipement		-	-57
- Publicité, presse, relations publiques		-654	-1 050
- Autres charges d'exploitation		-414	-64
- Autres charges d'exploitation des sociétés du groupe		-79	-
Total charges d'exploitation		-36 218	-33 364
Total résultat avant impôts		-12 273	318
Impôts sur les bénéfices		-	-
Perte nette / bénéfice net		-12 273	318

Annexe aux comptes annuels

1. Principes

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels de MCH Group SA, ayant son siège à Bâle, ont été établis conformément au droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 Principes d'évaluation

Les actifs sont évalués au maximum au coût d'acquisition. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. La conversion des produits et charges en monnaies étrangères ainsi que de toutes les transactions en monnaies étrangères se fait aux cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les différences de cours qui en résultent sont inscrites dans le compte de résultats. Les gains de change non réalisés sont comptabilisés dans le poste «Passifs transitoires».

1.3 Renonciation au tableau des flux de trésorerie et aux indications supplémentaires dans l'annexe

Étant donné que MCH Group SA établit des comptes consolidés selon une norme de présentation des comptes reconnue (Swiss GAAP RPC), il est renoncé dans les présents comptes annuels, conformément aux dispositions légales, aux indications dans l'annexe concernant les engagements portant intérêts et les honoraires de révision ainsi qu'à la présentation d'un tableau des flux de trésorerie.

2. Indications concernant les postes du bilan et du compte de résultats

2.1 Participations

Les participations directes et indirectes principales sont indiquées dans l'annexe aux comptes consolidés.

Le pourcentage de détention du capital correspond au pourcentage de voix.

Le versement d'un dividende de 4 millions de CHF, respectivement de 1,5 million de CHF, a été décidé aux assemblées générales extraordinaires de MCH Foire Suisse SA (Bâle) du 15 janvier 2018 et du 07 mars 2018. Ces dividendes sont déjà comptabilisés comme produit de dividendes dans les comptes annuels 2017 et figurent au poste «autres créances à court terme sur participations».

2.2 Capital social

Le capital social est composé au 31.12.2018 de 6'006'575 actions nominatives d'une valeur nominale de 10,00 CHF (sans changement par rapport à l'année précédente).

2.3 Correction de valeur sur prêts

Dans le cadre de la vente, le prêt à l'actif de 6,9 millions de CHF de Winkler Livecom AG a également été entièrement déprécié (dont 2,9 millions de CHF après la vente).

2.4 Emprunt obligataire

Dans le cadre du financement de MCH Group, une nouvelle émission (emprunt obligataire) de 100 millions de CHF a été réalisée, d'une durée allant du 16 mai 2018 au 16 mai 2023 (5 ans) avec un coupon de 1,875%. Les frais liés à l'émission de l'emprunt obligataire sont imputés au compte de résultats par période comptable sur une durée de cinq ans.

3. Autres indications

3.1 Postes à temps plein

Le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle dans l'année de référence est compris, comme l'année précédente, entre 10 et 50.

3.2 Sûretés constituées pour des engagements au profit de tiers

Pour couvrir des engagements contractuels de MCH Live Marketing Solutions AG, MCH Group SA a délivré des garanties qui s'élèvent à 3,0 millions de CHF au 31 décembre 2018 (année précédente: 3,0 millions de CHF). Une garantie de 2,5 millions de dollars a été accordée pour couvrir une garantie de loyer de MC².

3.3 Engagements éventuels

MCH Group SA garantit en tant que société mère l'exécution des contrats (contributions d'investissement et prêts affectés à un usage défini) avec les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich ainsi que ville de Zurich) au moyen d'une garantie de paiement abstraite.

MCH Group SA est solidairement responsable avec MCH Foire Suisse (Bâle) SA d'un crédit-cadre de 70 millions de CHF qui est employé à hauteur de 40 millions de CHF (année précédente: 40 millions de CHF) par MCH Foire Suisse (Bâle) SA à la date de clôture du bilan. MCH Group dispose en outre d'une limite de crédit supplémentaire de 30 millions de CHF.

3.4 Vente de Winkler

MCH Group SA a vendu sa filiale Winkler Livecom AG à Wohlen à la direction du prestataire technique de communication live et à un investisseur privé. La vente a été finalisée le 31 décembre 2018, tous les actifs et passifs ont donc été transférés aux nouveaux propriétaires à cette date. La valeur comptable de la participation dans Winkler Livecom AG avait déjà été entièrement dépréciée l'année précédente. Dans le cadre de la vente, le prêt à l'actif de 6,9 millions de CHF de Winkler Livecom AG a également été entièrement déprécié (dont 2,9 millions de CHF après la vente).

3.5 Versement maximum de dividende

Le concept de financement avec les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich ainsi que ville de Zurich) implique un versement maximum de dividende de 5 % sur toute la durée de financement.

3.6 Principaux actionnaires

Fin 2018, 2'629 (année précédente: 2'936) détenteurs d'actions nominatives étaient inscrits au registre des actionnaires.

Participation au 31.12. 2018 (31.12.2017):

—
Canton de Bâle-Ville: 33,5% (33,5%)

—
Canton de Bâle-Campagne: 7,8% (7,8%)

—
LLB Swiss Investment AG: 9,9 % (9,6%) ¹⁾

—
Canton de Zurich: 4,0% (4,0%)

—
Ville de Zurich: 3,7 % (3,7%)

¹⁾ Inscrit au registre des actionnaires «Actionnaires avec droit de vote» avec 300'328 actions (5%)

3.7 Déclaration des droits de participation

Les droits de participation des membres du Conseil d'administration et de l'Executive Board sont présentés dans le rapport annuel:

[Rapport annuel / Conseil d'administration](#)

[Rapport annuel / Executive Board](#)

4. Proposition de répartition du bénéfice

	2018	2017
	CHF 1000	CHF 1000
Bénéfice reporté	18 472	18 154
Perte nette / bénéfice net	-12 273	318
Bénéfice résultant du bilan disponible	6 199	18 472
Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le bénéfice comme suit:		
Versement d'un dividende de ¹⁾	-	-
Affectation à la réserve légale générale	-	-
Report à nouveau	6 199	18 472
Bénéfice résultant du bilan disponible	6 199	18 472
	CHF 1000	CHF 1000
Réserves spéciales	47 600	47 600
Le conseil d'administration propose de transférer les réserves spéciales dans les réserves libres générales.		
Allocation dans les réserves libres générales	-47 600	-
1) Le Conseil d'administration propose de reporter le bénéfice résultant du bilan disponible sur l'exercice suivant (année précédente report du bénéfice résultant du bilan disponible sur l'exercice suivant).		



Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de MCH Group SA, Bâle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de MCH Group SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)



Evaluation des participations

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Evaluation des participations

Elément clé de l'audit

Au 31 décembre 2018, MCH Group SA détient des participations pour un montant de CHF 160.1 mio.

Les corrections de valeur comptabilisées sur les participations durant l'exercice 2018 s'élèvent à CHF 0.8 mio.

MCH Group SA détient des participations directes et indirectes dans différents secteurs. Celles-ci sont inscrites au bilan au plus au coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La Direction vérifie chaque année s'il existe des signes de dépréciation de valeur des participations. Si de tels signes existent, la valeur comptable est comparée à la valeur recouvrable (valeur d'usage). A cet égard, la valeur d'usage est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés, lesquels sont déterminés principalement à l'aide des produits et charges futurs estimés et du taux d'actualisation.

Notre approche

Dans le cadre de notre vérification, nous avons examiné l'évaluation des participations effectuée par la Direction.

En particulier, nous nous sommes assurés qu'une méthode d'évaluation adéquate a été choisie, que les calculs sont compréhensibles et que les hypothèses retenues par la Direction sont appropriées.

En ce qui concerne les valeurs comptables des participations, nous avons notamment réalisé les procédures d'audit suivantes:

- réconciliation des chiffres prévisionnels avec les projections actuelles de la Direction ainsi qu'avec les business plans approuvés par le Conseil d'administration;
- examen critique des principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur recouvrable, y compris les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, par comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques de sociétés correspondantes;
- comparaison du montant total des flux de trésorerie futurs actualisés avec la valeur comptable des participations et vérification de la correcte comptabilisation des éventuelles corrections de valeur.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.



Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



Claudio Boller
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Marc Stadelmann
Expert-réviseur agréé

Bâle, le 18 mars 2019

KPMG SA, Viaduktstrasse 42, Case postale 3456, CH-4002 Bâle

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

4



MCH Group
Global Live Marketing

Rapports 2018

MCH Group SA
4005 Bâle, Suisse
T +41 58 200 20 20
info@mch-group.com
www.mch-group.com

Les rapports 2018 de MCH Group
sont publiés en allemand, en anglais
et en français. Seule la version
allemande fait foi. 22 mars 2019